



Maltraitance et justice

Objectif

Approche de la notion de maltraitance à l'égard des personnes âgées au travers de la conception juridique de la maltraitance, des situations pouvant justifier la saisine de l'autorité judiciaire (plainte, mesure de protection juridique) et le positionnement du professionnel face à des faits de maltraitance (limites du secret professionnel, protection des salariés révélant de tels faits).

Axes essentiels

- La conception juridique de la maltraitance
- La notion de personne vulnérable
- Situations pouvant justifier la saisine de l'autorité judiciaire
- Comment déposer plainte ?
- Signalement au Procureur de la République ou au Juge des Tutelles ?
- Illustration par quelques infractions pénales (le vol, l'abus de faiblesse, de confiance, l'escroquerie, l'extorsion, l'hébergement maltraitant)
- Les mesures de protection juridique, la procuration devant notaire, la représentation du conjoint malade par son époux
- La protection des professionnels révélant des faits de maltraitance

Méthodes

- Diaporama
- Exposé théorique
- Echanges et discussions

Support pédagogique

Il sera laissé à chaque participant un dossier pédagogique contenant la copie des supports utilisés par l'intervenant.

Public concerné

Tout professionnel en relation avec des personnes âgées, notamment le personnel encadrant.



Calendrier

Jeudi 5 décembre 2019

Durée

1 journée de 7 heures, de 9 h à 17 h.

Lieu de réalisation

PASI
Parc de la Julienne
26 rue des champs
Bâtiment F
91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX

Intervenants

Juriste titulaire d'un DESS Droit de l'Action Sociale et d'un MASTER 2 Droit de la Santé, chargé du Point d'Accès au Droit des personnes âgées en Essonne.